

FORMATION BPJEPS APT

DIPLOME D'ETAT DE NIVEAU IV (BAC)



DEVENEZ ANIMATEUR·TRICE SPORTIF

DATES ET TARIFS
www.laligue44.org

Habilitations



DRDJSCS Pays de la Loire



FAL FORMATION

la ligue de
l'enseignement

un avenir pour l'éducation populaire
FÉDÉRATION LOIRE-ATLANTIQUE • FAL 44

BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT "ACTIVITÉS PHYSIQUES POUR TOUS" (APT)

L'animateur.trice sportif.ive peut intervenir en autonomie, dans toutes structures, pour initier tous les publics à des activités physiques et sportives variées, telles que les sports de pleine nature, de raquettes, les sports collectifs ou les activités physiques d'entretien. Il met en place, dans son activité professionnelle, des projets à finalité de loisir, de santé et d'éducation. Ce BPJEPS peut s'effectuer dans le cadre d'une double qualification APT-LTP.

OBJECTIFS DE FORMATION



Préparer les stagiaires à :

- Exercer les fonctions d'animateur.rice sportif.ive polyvalent.e
- Développer des compétences professionnelles dans le champ de l'animation sportive
- Répondre à la demande sociale de nouvelles pratiques d'animation sportive en direction de nouveaux publics
- Acquérir un diplôme d'État de niveau IV reconnu.

CONTENUS DE FORMATION



La formation est répartie en 4 unités de compétence (UC) :

- UC1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure
- UC2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
- UC3 : Concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage orienté "Activités Physiques pour Tous"
- UC4 : Mobiliser les techniques de la mention APT pour mettre en œuvre une séance, un cycle d'apprentissage.

DEMARCHE DE FORMATION



Formation modulaire, en alternance :

- | | |
|----------------------|-----------------------|
| BPJEPS APT | BPJEPS APT-LTP |
| - 630 h en formation | - 805 h en formation |
| - 1134 h en stage. | - 1379 h en stage. |

Les heures en alternance de devront pas excéder 35 h / semaine.

Le.la candidat.e devra avoir trouvé sa structure de stage avant l'entrée en formation.

PUBLICS CONCERNES



- Avoir 18 ans révolus
- Satisfaire aux tests d'exigences préalables (préparation possible, sur inscription)
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement des activités physiques et sportives
- Être titulaire du PSC 1.

La sélection se fait par un entretien, un test écrit sur table et des tests physiques.

BON A SAVOIR



Financements possibles : statut demandeur.euse d'emploi par le Conseil Régional, statut apprenti.e ou salarié.e en formation continue, financement personnel.

Des réunions d'information ont lieu avant chaque début de formation. Les dates limites pour le dépôt des dossiers d'inscription et les dates de sélections sont consultables sur notre site internet, rubrique formation.

Cette formation est proposée à Nantes ou à la Roche-sur-Yon.

LES + DE LA LIGUE

- Double qualification possible APT-LTP
- Centre certifié "Unité de Formation d'Apprentis" pour l'accueil de stagiaires en apprentissage
- Possibilité de stages au sein du mouvement Ligue
- Un réseau de 450 associations culturelles et sportives, qui emploient régulièrement des animateur.rice.s.
- Une équipe de professionnel.le.s en phase avec les réalités du terrain

CONTACT



Ligue de l'enseignement - FAL 44
Établissement FAL Formation
9, rue des olivettes - BP 74107
44041 Nantes cedex 1

E-mail : formation@laligue44.org
Téléphone : 02 51 86 33 10
Site internet : www.laligue44.org
www.facebook.com/laligue44